

**Syndicat Intercommunal d'Adduction Eau Potable et
d'Assainissement de Salles Mios**

**ENQUÊTE PUBLIQUE POUR LA REVISION DU
SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DE LA
COMMUNE DE MIOS**

Considérant la nécessité d'adapter le zonage d'assainissement, approuvé le 30 décembre 1999, au regard des évolutions réglementaires et de l'occupation des sols actuelles et envisagées, Monsieur le Président du SIAEPA de Salles Mios (Gironde) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour la révision du schéma directeur d'assainissement de la commune de Mios, par arrêté du 7 mars 2016.

À cet effet, Monsieur Maurice Capdevielle-Darre, inspecteur des installations classées du ministère de la Défense, retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Mios **du lundi 4 avril 2016 au mercredi 4 mai 2016 inclus**, aux jours et heures habituels d'ouverture de la **mairie de Mios**.

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de Mios lors des permanences suivantes :

- **Lundi 4 avril 2016 de 14 Heures à 17 Heures**
- **Samedi 9 avril 2016 de 9 heures à 12 Heures**
- **Mercredi 13 avril 2016 de 14 Heures à 17 Heures**
- **Lundi 25 avril 2016 de 9 Heures à 12 Heures**
- **Mercredi 4 mai 2016 de 14 Heures à 17 Heures**

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision du schéma directeur d'assainissement de la commune de Mios pourront être consignées sur le registre d'enquête, à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, déposé en mairie de Mios.

Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Mios, place du 11 Novembre, BP 13, 33380 MIOS.

À l'issue de l'enquête susvisée, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant un an à la mairie de Mios et sur le site internet : www.ville-mios.fr.

Le Président,
Cédric Pain.